AUTRE AXE DE REFLEXION 2015

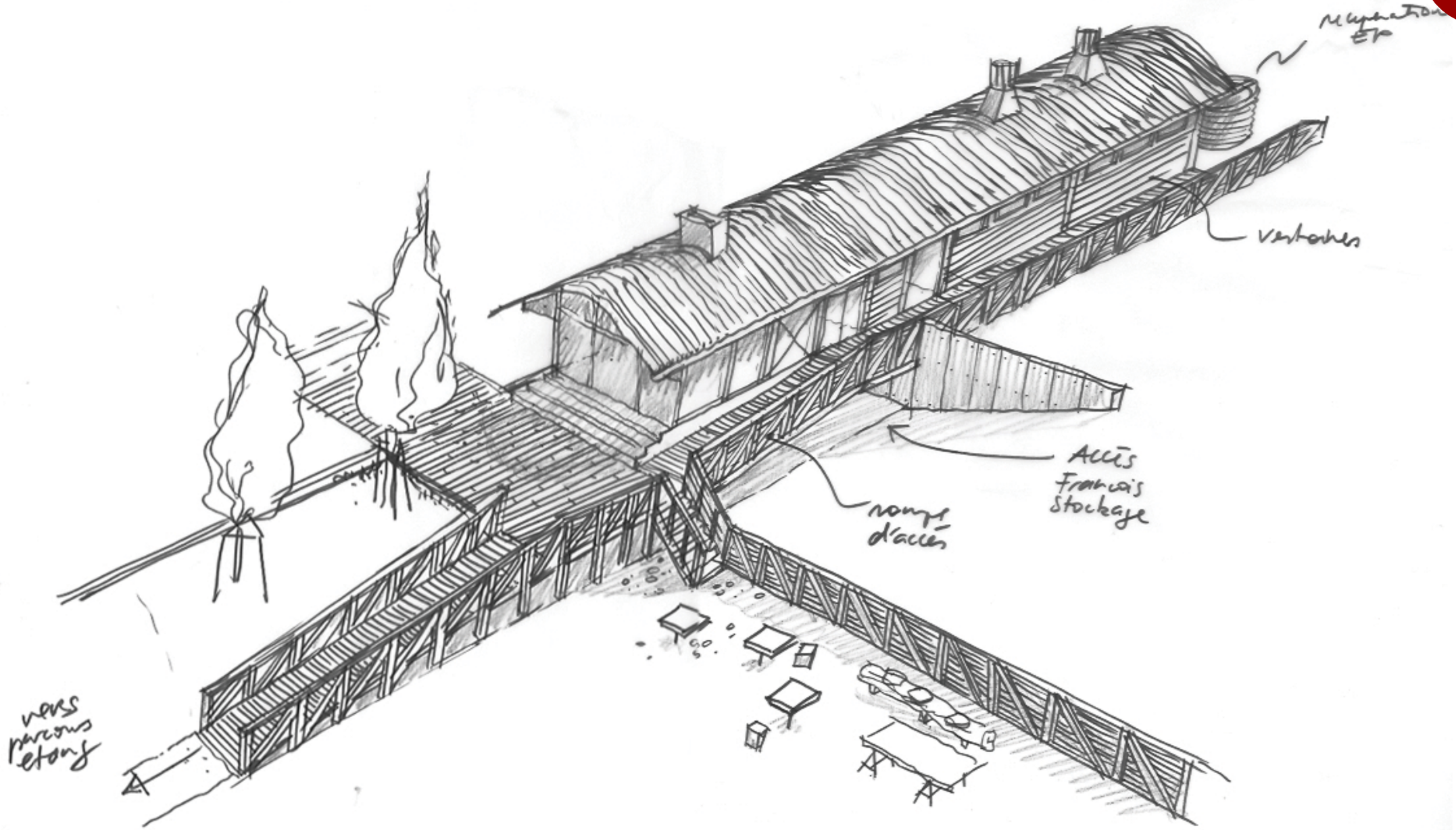

petite modification, grand changement.

ATELIERURAL ARCHITECTURES

PHASE	**EDF**
ECHELLE	
DATE	**2014/2015**
DESSINE PAR	**PW**

TONNELLERIE BARON

17100 LES GONDS

DEUXIEME REFLEXION SUR LE BATIMENT D'ENTREE

ATELIERURAL ARCHITECTURES
6 rue du marché
17610 SAINT-SAUVANT, FRANCE
Tel: 06 09 86 50 64
mail: pascal.wilke@atelierural.com

article L. 111-1 du code de la propriété intellectuelle *« l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».*
article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle : *« toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. »*